



Exposition Metanoia

Au Palais à Arlon

Du vendredi 15 novembre 2024 au 8 décembre 2024

La Maison Arlonaise des Artistes organise sa biennale fin 2024 :
Metanoia.

Metanoia correspond à un changement de regard, à un changement conséquent de la perception due à l'esprit. Cela signifie se transformer en quelque chose de plus grand que soi. Les artistes le prouvent par le biais de leur art.

Pour participer à cette magnifique exposition, veuillez adresser votre candidature aux adresses suivantes, pour le 15 octobre au plus tard : **Memento Vivere, 19 Rue du marché au beurre 6700 Arlon** ou **memento.vivere.arlon@gmail.com**.

Veillez noter que l'attribution des places d'exposition au Palais sera effectuée par le comité de sélection. Aucune discussion ne sera permise. S'il devait y avoir des réclamations sur le prix, l'emplacement, le matériel, l'éclairage, ... les réclamations feraient l'objet d'une exclusion immédiate sans remboursement. Le comité de sélection se concentrera sur une disposition harmonieuse des artistes dans les différentes salles et couloirs du Palais.

Chaque artiste devrait disposer d'environ 10 mètres linéaires d'exposition. Le matériel tel que cimaises et crochets sera fourni par le Palais.

Il serait souhaitable que les artistes qui travaillent en 3D (sculpteurs, céramistes, ...) apportent leurs propres socles. Le Palais en a très peu en stock.

Les artistes se chargeront de l'accrochage et du décrochage de leurs œuvres. Deux jours de location supplémentaires sont prévus à cet effet : accrochage le jeudi 14/11/24 et décrochage le mardi 10/12/24 (le Palais est fermé le lundi).

Un vernissage sera prévu le vendredi 15 novembre 2024 dès 19 heures. Le comité se chargera de commander les boissons, les chips et cacahuètes. Chaque artiste préparera des zakouskis. Des étudiants seront recrutés pour le service pour permettre, à chaque artiste, de profiter pleinement du vernissage et de ses invités.

Pour votre information, le Palais dispose d'une assurance RC et incendie. Mais il vous est loisible de prendre une assurance complémentaire « exposition », en accord avec votre assureur.

Règlement :

1. Cette exposition est ouverte à tous les artistes amateurs et/ou professionnels.
2. Des œuvres de tous les domaines artistiques (peinture, dessin, gravure, sculpture, photographie, installation,...) seront admises.
3. En vue de la sélection, il est demandé à chaque artiste d'envoyer par email ou courrier postal aux adresses reprises ci-dessus et **pour le 15 octobre au plus tard :**
 - une reproduction de trois (3) œuvres (pas forcément des œuvres qui seront présentées lors de l'exposition, mais de même nature et de même qualité) ;
 - une courte biographie et une présentation du parcours artistique de l'artiste (CV, prix obtenus, photos de travaux, expositions,...) ;
 - le formulaire d'inscription dûment complété et signé.
3. 10 euros sont demandés pour les frais de dossier pour les non membres de l'association, à verser préalablement sur le compte de l'asbl Memento Vivere BE74 7320 6634 3607
4. En cas de sélection, les artistes seront prévenus début novembre 2024 et seront alors invités à verser le montant de 120€ pour couvrir les frais de location, de vernissage et autres frais liés à l'organisation de l'évènement. Le versement de ce montant validera la participation.

Merci pour votre intérêt et votre attention.



Exposition « Metanoia » - Le palais à Arlon, du 15/11/24 au 08/12/24

Document à retourner pour le 15 octobre 2024 au plus tard

**Memento Vivere, 19 Rue du marché au beurre 6700 Arlon
ou memento.vivere.arlon@gmail.com**

Merci de compléter le formulaire en majuscules :

NOM : _____ Prénom : _____

PSEUDO (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Site Internet : _____

Titre de l'œuvre	Technique	Année de réalisation

J'ai pris connaissance et j'accepte les modalités pratiques, les modalités de sélection et le règlement,
Nom, date et signature précédés de la mention « Lu et approuvé »,